

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 118-2015

Le Conseil d'administration procède, à bulletins secrets, à la désignation de Monsieur Loïck MERCIER comme représentant des usagers à la commission consultative électorale de l'Université Bretagne Loire.

Membres en exercice : 25 membres

| | | |
|-------------------|------------|----|
| <u>Votes</u> : 18 | oui : | 16 |
| | non: | 1 |
| | blanc(s) : | 1 |

Délibération adoptée.

Visa du Président


UNIVERSITÉ DE BRETAGNE-SUD
Le Président,
Jean
PEETERS
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.